

Grand Paris express

LIGNE 15 | SUD

GARE
ARCUEIL-CACHAN



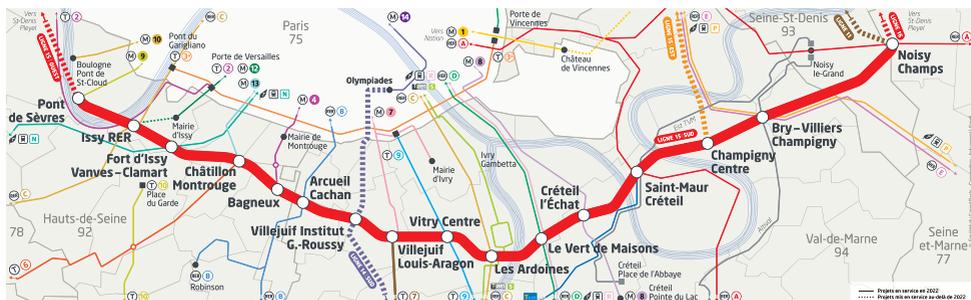
ARCUEIL - CACHAN

CORRESPONDANCE AVEC LE MÉTRO DU GRAND PARIS

Votre ligne accueille le Grand Paris Express

LA RATP POUR LE GRAND PARIS

Acteur historique du réseau de transport régional, la RATP exploite les 14 lignes du métro de Paris et 2 lignes de RER. Pour l'arrivée du Grand Paris Express, elle entend d'adapter toutes ses stations et gares en correspondance : création de nouveaux cheminements, aménagements des espaces d'accueil ou construction des ouvrages exceptionnels nécessaires.



Travaux conçus et réalisés par la RATP,
financés par la Société du Grand Paris

Société
du Grand
Paris

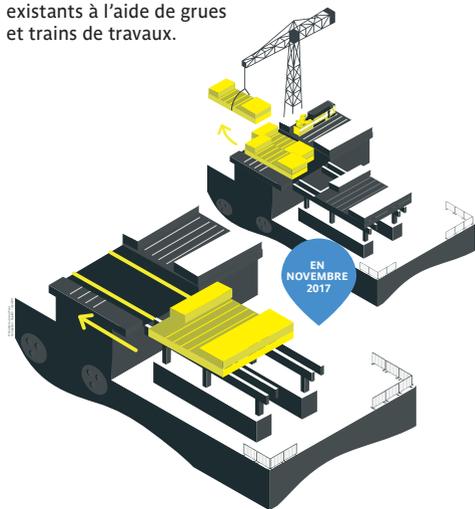


ARCUEIL – CACHAN, LA PREMIÈRE GARE À PRÉPARER SA CORRESPONDANCE

Depuis septembre 2016, d'importants travaux préparatoires sont réalisés sous les voies du RER B en vue d'accueillir la future ligne 15 Sud du Grand Paris Express dont la mise en service est prévue en 2022. Elle consistera à remplacer une partie des voies par un ouvrage cadre permettant le passage du futur métro. Pour les besoins de cette intervention, le trafic du RER B sera interrompu entre Laplace et Bourg-la-Reine, pendant 4 à 5 jours en novembre 2017.

MISE EN PLACE DE L'OUVRAGE-PONT

Démolition puis dépose des équipements de voies et de quais existants à l'aide de grues et trains de travaux.



Glissement de l'ouvrage préfabriqué au moyen de câbles et vérins hydrauliques jusqu'à sa position définitive sur ses appuis.

VOTRE LIGNE IMPACTÉE

LA VITESSE DE CIRCULATION DES TRAINS LIMITÉE À 30 KM/H

Pour assurer la sécurité des circulations ferroviaires à proximité immédiate des travaux d'interconnexion avec la ligne 15 du Grand Paris Express, la vitesse de circulation des trains a dû être limitée sur le périmètre de la gare d'Arcueil-Cachan depuis le 19 février. Cette limitation entraîne un allongement du temps de parcours.

UN ARRÊT SYSTÉMATIQUE EN HEURE DE POINTE DE BOURG-LA-REINE À CITÉ UNIVERSITAIRE

En heure de pointe, pour maintenir un service de 20 trains suite au ralentissement de circulation obligatoire et pour limiter les conséquences de la limite de vitesse, le RER B dessert chaque gare entre Bourg-la-Reine et Cité Universitaire.

DES PERTURBATIONS EXCEPTIONNELLEMENT FRÉQUENTES SUR VOTRE LIGNE

Indépendamment des travaux, la fréquence des incidents depuis le 20 février est supérieure au niveau habituel. En tout, 40 incidents majeurs ont été recensés sur le mois de mars. La RATP met cependant tout en œuvre pour limiter ces perturbations et leur impact sur votre voyage et offrir le service attendu.

